

Châteauroux, le 30 août 2023

CONCLUSION SUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Synthèse des motifs pour l'approbation sur Le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de régulation de l'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegytiacus*) dans le département de l'Indre pour la campagne 2023-2024

En application de la loi du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la charte de l'environnement, a été mis **en ligne le 1^{er} août 2023** sur le site Internet des services de l'État dans l'Indre, le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de régulation de l'Ouette d'Égypte pour la saison de chasse 2023-2024, dans le département de l'Indre.

Le public avait jusqu'au 22 août 2023 inclus pour faire parvenir ses remarques, par courrier adressé à la DDT ou par courrier électronique.

Il ressort de cette consultation qu'aucune personne ne s'est manifestée sur le contenu de ce projet d'arrêté.

Bilan de la participation du public

En conséquence, le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de régulation de l'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegytiacus*) dans le département de l'Indre pour la campagne 2023-2024 est maintenu en l'état.

Le Directeur départemental des territoires,



Rik VANDERERVEN